

dans le but d'ouvrir cette route, mais j'aurais désiré qu'il eut adopté d'autres mesures. Je parle de cette question avec plus de regret que d'aigreur. Lorsque j'ai entendu mentionner cette subvention en terre je ne pouvais y croire. Voici un pays qui est signalé à l'attention du monde entier grâce aux richesses incalculables qu'il renferme. Le cas ne ressemble pas à celui où il ne s'agit que de terres arables ordinaires; c'est là une région qui a fait naître de grandes espérances non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Le Gouvernement devait savoir cela. Il avait devant lui le rapport des ingénieurs. Il savait ce qui se passait et assurément il aurait dû garder ce riche héritage pour l'avantage du pays. Je ne puis pas parler au nom de cette Chambre, mais je ne saurais concevoir qu'elle consente à donner cet héritage à une compagnie quelconque. Il doit à jamais appartenir au peuple canadien. C'est là ma manière de voir à ce sujet.

Je n'ésite pas à dire que cinq mille acres de terre pris dans la région du Klondike serait une subvention énorme, une concession susceptible de rapporter des profits incalculables.

L'honorable M. SCOTT: Par mille?

L'honorable M. MACDONALD (C. B.): De fait, cinq cents acres de terre dans cette région serait une concession énorme. Cette compagnie a le pouvoir de déterminer elle-même ses lignes qui serviront de base et de choisir ses terres sur les bords des rivières. On ne lui impose aucune restriction.

L'honorable M. MILLS: Chaque ligne devra avoir vingt-quatre milles de longueur.

L'honorable M. MACDONALD (C. B.): Puis, qui administrera cette contrée? Qui fera respecter la loi et la paix publique dans ce vaste territoire où cette compagnie jouira d'un droit de souveraineté et de suprématie? Elle est, de fait, reine de cette région. Elle possède le pouvoir de prélever des impôts sur l'exploitation des minéraux, elle est seigneur du sol. Dans la Colombie britannique, si nous vendons une ferme, n'importe qui a le droit d'y pénétrer et de s'emparer des mines qu'elle renferme; vous ne pouvez pas exploiter

une mine sur votre propre ferme sans prendre un permis.

Pourquoi cette riche région serait-elle ainsi jetée en pâture sans restriction aucune pour le bénéfice du public?

Supposons que demain cette compagnie choisisse tant de milliers d'acres de terre, et une fois ce choix fait, que quatre ou cinq cents mineurs pénètrent sur ces terres et y commencent leurs travaux, la compagnie ira-t-elle chasser ces hommes? La chose serait impossible. Il faudrait mettre en réquisition toute la gendarmerie à cheval qu'il y a dans le pays pour y réussir. Les mineurs ne consentiraient pas à abandonner leurs lots s'ils en valaient la peine. Outre le fait de livrer ainsi pour rien notre héritage, nous courons un grand risque d'avoir à soutenir des conflits.

Si les terres étaient réservées pour le public, je ne m'en soucierais pas si la compagnie était obligée de vendre ces terrains au même prix que les lots contigus appartenant à l'Etat, si les mineurs avaient le droit de choisir des lots aux mêmes conditions que le Gouvernement prescrit, et si un impôt était prélevé par les entrepreneurs—est-ce qu'une redevance ne les indemniserait pas en sus des tarifs exigés par ce chemin de fer pour le transport des voyageurs et des marchandises? Si le Gouvernement annonçait qu'il abandonnera le produit des tarifs de transport sur ce chemin au bénéfice de la compagnie qui voudra se charger de le construire, je crois que cette entreprise serait exécutée sans bourse déliée ni subvention en terre. Le trafic sur cette ligne sera énorme, ce qui remboursera la compagnie des avances faites pour couvrir les frais d'établissement. Mais si en sus de cela, les entrepreneurs pouvaient percevoir un impôt et indemniser le Gouvernement d'une partie des frais administratifs de cette contrée encourus pour faire respecter la loi et la paix publique, ce serait un splendide marché.

L'honorable M. MILLS: Supposons que 100,000 personnes se rendent dans ce territoire au cours de la prochaine saison, l'honorable sénateur prétend-il qu'il importe peu d'ouvrir immédiatement une voie de communication?

L'honorable M. MACDONALD (C. B.): A une réunion tenue l'autre jour à Victoria, les gens ont déclaré que nous préférions